

La Lettre d'inf'eau

du SIEP de la région de Jurançon



1420013



Jean CARRERE,
Vice-Président chargé
de la commission
"Finances" du SIEP.

Edito

Le « nerf de la guerre »...

Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable (SIEP) de la région de Jurançon gère un patrimoine conséquent dédié à la production et à la distribution d'eau consommée par **près de 70 000 habitants du pourtour palois.**

Le SIEP compte une dizaine de puits ou de forages d'eau, une vingtaine de réservoirs de stockage, une dizaine de stations de reprise ou de surpression et plus de 820 Km de réseaux d'eau qu'il se doit d'entretenir, de renouveler ou de moderniser.

Les besoins en investissements sont importants et se concrétisent chaque année par **la réalisation de 2 à 2,5 millions d'euros de travaux.** Pour les financer, le SIEP dispose des **recettes de la surtaxe**, qui est prélevée sur la facture d'eau potable de tous les usagers, **contracte des emprunts « longue durée »** et bénéficie ponctuellement de **subventions** ou d'autres **participations communales.**

Réduire le recours à l'emprunt au profit d'une augmentation des recettes, et donc des capacités d'autofinancement, telle est la stratégie du SIEP. Cela se traduit par une augmentation de la surtaxe, qui est passée de 42 centimes d'euros par mètre-cube (1 mètre-cube équivaut à 1000 litres) à 56 centimes d'euros en trois ans. Certes c'est une augmentation sensible, mais la marge de manœuvre tarifaire le permettait. La meilleure preuve en est que **l'eau potable du SIEP reste en 2013 une des moins chères de la région, voire de l'hexagone, pour un bassin de population de cette importance.**

Zoom

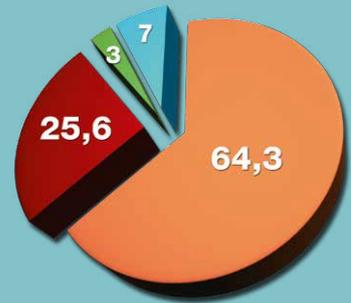
sur les dépenses et les recettes du SIEP :

Le budget annuel « type » du SIEP représente 4 000 000 €. Du fait de la délégation de service public de production et de distribution d'eau potable, confiée à la SOBEP (Lyonnaise-des-Eaux), les dépenses d'exploitation propres au SIEP ne représentent que 5 % du global. La grande majorité des dépenses et des recettes du SIEP est en effet consacrée à l'investissement, avec **plus de 2 300 000 € de travaux réalisés par an.** Ces travaux sont financés en moyenne à :

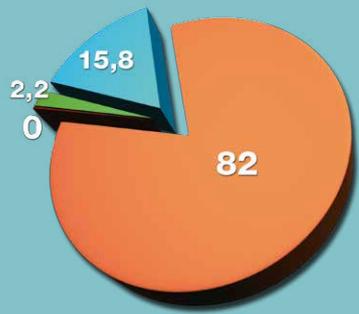
- **65 % par la surtaxe du SIEP** (de 1 700 000 à 2 200 000 e/an) ;
- **25 % par le recours à l'emprunt** (entre 500 000 et 700 000 e/an) ;
- **7 % par les subventions** (de l'Agence de L'Eau, du fonds de solidarité urbain-rural, et du Conseil Général) ;
- **3 % par les participations communales** (aux travaux d'extension du réseau ou de renforcement lié à la défense incendie).

Bien que le SIEP n'ait pas emprunté sur 2013 (ce qui reste exceptionnel en soit), l'évolution des recettes entre 2012 et 2013 illustre la stratégie de financement souhaité. A savoir, un moindre recours à l'emprunt, plus de subventions, ainsi que des recettes liées à **la surtaxe en nette augmentation** (+ 500 000 € en 2013) :

- Répartition des recettes du SIEP en 2012 :
- Surtaxe
 - Emprunts
 - Subventions
 - Participations



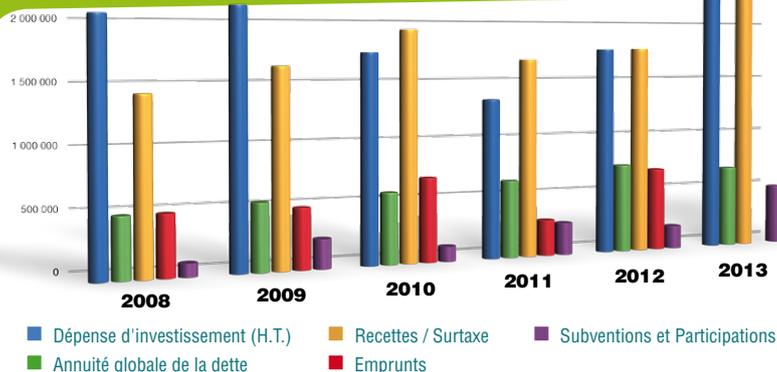
- Répartition des recettes du SIEP en 2013 :
- Surtaxe
 - Emprunts
 - Subventions
 - Participations



Les principaux indicateurs financiers du SIEP de la région de Jurançon :

- L'ensemble des emprunts successifs du SIEP représente au 31/12/2013 un capital restant à rembourser ou un **encours de la dette de plus de 8 084 000 €**, pour une annuité cumulée annuelle de près de 700 000 € (cumul du remboursement du capital et des intérêts des emprunts) ;
- Ramené à l'usager du service public de l'eau potable, l'annuité de la **dette du syndicat représente 23 € par abonné** ;
- Le **taux moyen pondéré des emprunts est de 4,4 %** pour une **durée moyenne pondérée initiale de 30 ans** ;
- La **durée d'extinction de la dette**, qui permet de mesurer la capacité théorique de remboursement de la dette, **est inférieure à 7 ans** pour le SIEP (ratio tout à fait acceptable).

Evolution des principales dépenses et recettes du SIEP sur 2008-2013 :



L'eau du SIEP est toujours une des moins chères de la région :

Le prix de la surtaxe a évolué de +7 % par an en moyenne sur la période 2003-2013, dont près de +11% sur la seule période 2011-2013, afin de **faire face aux investissements lourds actuels et à venir**.

Cependant, quel que soit le mode de gestion (en délégation de service public ou en régie), et quelle que soit la densité de population (périmètre urbain, rural ou semi-rural), **le SIEP propose un prix moins onéreux que la plupart des collectivités distributrices d'eau potable** du secteur. L'absence de part fixe syndicale et la révision à la baisse de la part variable du délégataire SOBEP (Lyonnaise-des-Eaux) en 2011 y contribuent fortement.

Comparatif du prix de l'eau potable en € TTC par mètre-cube en 2013

(sur la base de 120 mètre-cubes par an et hors redevances de l'Agence de l'Eau) :



Continuer à investir

Le SIEP, à l'instar de toutes les collectivités compétentes en eau potable, a vocation à investir pour assurer la pérennité de son patrimoine et réaliser annuellement des travaux de renouvellement et/ou de renforcement de ses ouvrages de distribution. **Le taux de renouvellement des réseaux du SIEP**, qui avoisine les 0,9 à 1 % contre 0,6 % sur le plan local ou national, représente **8 Kilomètres (Km) de réseaux posés par an** mais reste insuffisant. Compte tenu de la durée de vie des conduites d'eau potable, estimée entre 50 et 100 ans, le linéaire renouvelé devrait atteindre idéalement les 10 Km par an sur le SIEP de la région de Jurançon. Avec un coût médian de renouvellement proche de 300 € par mètre linéaire de conduite, **l'effort financier devrait représenter à terme plus de 3 millions d'euros par an**.

D'où la nécessité pour le SIEP d'**augmenter sa surtaxe, mais aussi de poursuivre le recours à l'emprunt** afin de lisser dans le temps une dépense qui concerne plusieurs générations d'usagers-consommateurs.



Renouvellement de réseaux en fonte de 400 mm de diamètre au stade d'honneur de Mazères-Lezons



Té de raccordement de la nouvelle bache de 3000 mètres-cubes sur les hauts de Mazères.



Pose de réseaux en fonte de 100 mm à Bosdarros

Pour plus d'information ou pour télécharger les Lettres d'info précédentes, vous pouvez consulter le site internet du SIEP à l'adresse suivante : www.siep-jurancon.fr